




Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-630-2-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée
TYPE	Diplôme complémentaire de 2e cycle

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Demi-temps
-  Admission suspendue
-  Menant à une accréditation professionnelle

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Christine Genest
christine.genest@umontreal.ca

TGDE
tgde-ips-doctorat@scinf.umontreal.ca

Présentation

Objectifs

Acquérir des connaissances et des habiletés complémentaires à celles acquises dans le cadre du programme de la M. Sc. (sciences infirmières), option Pratique infirmière avancée, dans le but d'obtenir une formation approfondie en sciences biomédicales dans l'option choisie : Soins aux adultes, Soins de première ligne ou Soins en santé mentale.

Forces

- Une **faculté innovante**, à l'**écoute des besoins** de ses étudiants-tes et à la **fine pointe de la technologie**.
- Plusieurs opportunités de **collaboration** avec des **milieux cliniques diversifiées, autant au niveau local qu'international**.
- La science au service de la **pratique avancée** des infirmières et infirmiers.
- Des **professeures** dont les expertises sont **reconnues internationalement**.
- La possibilité d'être **auxiliaire d'enseignement ou de travailler dans une équipe de recherche**.
- Une pédagogie développée en approche par compétences afin de faciliter l'**intégration des apprentissages**.

Perspectives d'avenir

Perspectives professionnelles

L'infirmière praticienne spécialisée (IPS) intervient principalement auprès des clients et de leur famille dans un domaine de soins donné et agit à titre d'experte clinique et de consultante auprès des infirmières et d'autres professionnels de la santé.

Les IPS en soins aux adultes sont appelées à travailler en milieux hospitaliers. Quant aux IPS en soins de première ligne, elles œuvrent principalement dans les groupes de médecine familiale (GMF), les unités de médecine familiale (UMF), les cliniques médicales et au niveau de la mission communautaire des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), notamment en CHSLD. Les IPS en soins en santé mentale exerceront dans différents milieux de soins, mais plus particulièrement en première ligne et dans les services ambulatoires, là où l'accès aux services est le plus limité.

Son rôle clinique est prédominant, mais elle exerce aussi les rôles propres à la pratique avancée soit celui de clinicienne, consultante, éducatrice et de collaboratrice à la recherche.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée, le candidat doit :

- être admis à la M. Sc. en sciences infirmières, option Pratique infirmière avancée
- avoir acquis, au 1^{er} mars de l'année courante, une expérience clinique d'un minimum de 3360 heures, à titre d'infirmière clinicienne, au cours de 5 dernières années, dont 1680 heures en ligne avec l'option choisie:- soins de première ligne: CLSC, GMF, GMF-U, clinique communautaire, CHSLD, où sont dispensés des soins de premier contact avec la population (l'urgence pourrait être considérée en 1^{re} ligne);- soins aux adultes: Centre hospitalier, clinique spécialisée adulte, urgence;- santé mentale: Première ligne, deuxième ou troisième ligne auprès d'une clientèle en santé mentale (personne âgée, adulte ou pédiatrique);
- une expérience auprès d'une clientèle adulte est exigée pour les options Soins aux adultes et Soins de première ligne
- les heures travaillées en tant que CÉPI ne sont pas valides
- réussir le Test CASPer^{MC} (TECT en ligne). Des informations détaillées sont disponibles ici: admission.umontreal.ca/examen-casper

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de français oral et écrit ainsi que la capacité de lire l'anglais.

Il doit suivre la procédure d'admission et s'assurer que son dossier est complet (Étapes de l'admission au programme). Les dossiers incomplets ne sont pas évalués.

Le Comité des études supérieures de la Faculté des sciences infirmières ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Formulaire de demande d'admission de la FSI
- votre C.V. sur 2 pages maximum, faisant état de l'expérience clinique pertinente à la candidature
- une attestation des heures travaillées en tant qu'infirmier, conforme aux conditions d'admissibilité énoncées au point 1.0 et fournie par la Direction des ressources humaines de l'employeur
- preuve du permis valide de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)

2. Scolarité

La scolarité minimale est l'équivalent de deux trimestres à plein temps. L'étudiant complètera son diplôme complémentaire simultanément à ses études de maîtrise.

3. Conditions d'obtention du diplôme complémentaire

Pour obtenir le diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée, le candidat doit :

- avoir satisfait à toutes les exigences de la M. Sc. en sciences infirmières, option Pratique infirmière avancée
- avoir rempli toutes les exigences du programme de Diplôme complémentaire.

4. Statut

Les statuts autorisés sont : le plein temps et le demi-temps.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} mars 2024

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Sciences infirmières	Maîtrise	45 crédits	2-630-1-1	Jour	
Sciences infirmières (DEC-bac) - Campus Laval	Baccalauréat	103 crédits	1-630-1-9	Jour	Non limitée
Sciences infirmières (DEC-bac) - Campus Montréal	Baccalauréat	103 crédits	1-630-1-2	Jour	Non limitée
Sciences infirmières - Développement des pratiques infirmières	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-630-6-4	Jour	
Sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval	Baccalauréat	103 crédits	1-630-1-8	Jour	Non limitée
Sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal	Baccalauréat	103 crédits	1-630-1-1	Jour	Non limitée

Structure du programme (2-630-2-0)

Version 03 (A20)

Le diplôme est offert selon 3 options comportant chacune un nombre de crédits différents :

- option Soins de première ligne, 29 crédits (segment 72),
- option Soins aux adultes, 27 crédits (segment 73),
- option Soins en santé mentale, 28 crédits (segment 74).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72 PROPRE À L'OPTION SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

Tous les crédits de l'Option sont obligatoires.

Bloc 72A

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MDF 6000	Physiopathologie - raisonnement clinique	5.0J
PHL 6075	Pharmacologie clinique - 1ère ligne	3.0J

Bloc 72B Cours spécialisés

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMD 6410C	Physiopathologie avancée - 1ère ligne	6.0	SOI 6223	Évaluation avancée : grossesse et de 0 à 18 ans	3.0J
PHL 6079	Pharmacologie spécialisée - 1ère ligne	6.0J	SOI 6224	Évaluation avancée : personnes âgées	3.0J

Bloc 72C Stage spécialisé

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOM 6429	Stage de pratique infirmière avancée - 1ère ligne	3.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'OPTION SOINS AUX ADULTES

Tous les crédits de l'Option sont obligatoires.

Bloc 73A

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MDF 6000	Physiopathologie - raisonnement clinique	5.0J
PHL 6075	Pharmacologie clinique - 1ère ligne	3.0J

Bloc 73B Cours spécialisés

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMD 64111	Physiopathologie avancée - adulte 1	0.0J	MMD 6412	Intégration clinique adulte	4.0
MMD 64112	Physiopathologie avancée - adulte 2	6.0J	PHL 6082	Pharmacologie spécialisée - adulte	6.0J

Bloc 73C Stage spécialisé

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOM 6430	Stage de pratique infirmière avancée - Adulte	3.0

SEGMENT 74 PROPRE À L'OPTION SOINS EN SANTÉ MENTALE

Tous les crédits de l'Option sont obligatoires.

Bloc 74A

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MDF 6000	Physiopathologie - raisonnement clinique	5.0J
PHL 6075	Pharmacologie clinique - 1ère ligne	3.0J

Bloc 74B Cours spécialisés

Obligatoire - 17 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PST 6525	Psychopharmacologie clinique avancée	3.0J	SOI 6206	Communication thérapeutique avancée	3.0
PST 6526	Raisonnement clinique en psychiatrie	1.0J	SOI 6239	Pratique avancée en intervention systémique	3.0
PST 6527	Introduction aux psychothérapies en psychiatrie	1.0J	SOI 6308	Intervention d'urgence en santé mentale	2.0J

Bloc 74C Stage spécialisé

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOM 6431	Stage de pratique infirmière avancée - Santé mentale	3.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Médecine	Année préparatoire - santé	40 crédits	1-450-4-0	Jour
Médecine	Doctorat de 1 ^{er} cycle	200 crédits	1-450-1-0	Jour
Sciences infirmières - Pratique spécialisée	Maîtrise	45 crédits	2-630-1-4	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Chaires et groupes de recherche

- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISIQ)
- Chaire de recherche en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille
- Chaire de recherche sur les nouvelles pratiques de soins infirmiers de l'Université de Montréal - CRNPSI
- Le Centre d'innovation en formation infirmière (CIFI)
- Chaire de recherche Marguerite-d'Youville d'interventions humanistes en soins infirmiers de l'Université de Montréal

En savoir plus : <https://fsi.umontreal.ca/recherche/unites-de-recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche